

OFFEMONT RÉALITÉS



Le sentier de la Roselière traverse le territoire de la commune d'Offemont.

DÉCEMBRE 1991

OFFEMONT RÉALITÉS

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 1991

SOMMAIRE

- Le mot du maire : vœux pieux.....	3
- Les sports	5
- Brèves.....	10
- Les travaux	12
- Evénements 90-91	
. Jean-Pierre Chevènement réélu député	21
. L'inauguration du complexe sportif	22
. L'inauguration de l'école primaire du centre	23
. L'inauguration des locaux des pompiers	25
. Fête des mères	27
. Carnaval dans les écoles	28
. Les enfants récompensés	29
. Euroballon.....	30
. Inauguration de la stèle du Dr Pierre	32
. Etat civil	33
- Réflexions sur :	
. les finances	38
. le plan d'occupation des sols	41
. l'action sociale : repas des Anciens.....	42
- Noces de diamant de M. et M ^{me} Moniot	43
- CICAS.....	44
- L'environnement.....	45
- La sécurité	46
- Le district	48
- Service des eaux.....	49
- Le recensement	51
- Compte-rendu des séances du conseil municipal ...	54
- Souvenirs.....	60

Heures d'ouverture de la mairie :
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
tous les jours sauf le samedi.

OFFEMONT RÉALITÉS

Ont participé à la rédaction du bulletin : M^{me} ALLEMANN,
M^{me} BOUVIER, M. GALHER, M. HONORÉ, M. MOUGENOT,
M. RAUSHER, M. ROSSI, M. TRITTER.
Directeur de la publication : F. BOUVIER.
Publicité : s'adresser en mairie - Tél. 84 26 01 49.

Le présent numéro est tiré à 1200 exemplaires par
Imprimerie Schraag - Valdoie
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.
Dépôt légal n° 15/91

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT



**ÊTRE PRÉSENT
DANS
VOTRE VILLE...**

C'EST D'ABORD VOUS SERVIR

C'EST NOTRE 6^e SENS

AGENCES CRÉDIT AGRICOLE TERRITOIRE-DE-BELFORT

BELFORT***	5 faubourg de Montbéliard - 90000 Belfort	84 21 65 45
BELFORT ENTREPRISES	5 rue Mazarin - 90000 Belfort	84 57 09 19
BELFORT VIEILLE VILLE	5 rue Porte de France - 90000 Belfort	84 28 62 28
BELFORT 4 AS	Centre commercial des 4 As - 90000 Belfort	84 28 99 45
DANJOUTIN	Route d'Andelnans - 90400 Danjoutin	84 28 29 06
VALDOIE	37 rue Carnot - 90300 Valdoie	84 26 15 06
ESSERT*	Rue du Général de Gaulle - 90850 Essert	84 21 21 70
DELLE*	3 place de la République - 90100 Delle	84 36 02 15
BEAUCOURT	4 rue du Général de Gaulle - 90500 Beaucourt	84 56 92 65
GRANDVILLARS	Rue du Général Leclerc - 90600 Grandvillars	84 27 81 64
GIROMAGNY	10 Grande Place - 90200 Giromagny	84 29 31 64

* Bureaux équipés d'un guichet automatique de Banque



CAISSE REGIONALE DE LA HAUTE-SAONE ET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le bon sens en action

LE MOT DU MAIRE

Voici le quarantième numéro d'Offemont Réalités. Il vous parvient à l'aube d'une nouvelle année.

A vous toutes et à vous tous, jeunes et moins jeunes, je tiens à présenter en mon nom et au nom de tous nos conseillers et conseillères municipaux nos vœux les plus sincères pour 1992.

Que cette année soit meilleure pour les enfants, les femmes et les hommes de France, d'Europe et du Monde.

Que la sagesse et la bonne volonté des hommes de tous les continents parviennent à régler pacifiquement et équitablement les conflits qui les déchirent et anéantissent malheureusement les richesses naturelles de leurs pays et le fruit de leur travail passé et présent.

Qu'ici, chez nous, le plus grand nombre puisse trouver ou retrouver l'emploi qui permet de vivre dans la dignité.

Que notre commune par l'effort de chacun soit encore plus propre, plus belle, plus agréable, plus accueillante pour tous.

Que chacun oubliant les vagues de découragement, de pessimisme qui l'assaillent redécouvre malgré ses peines, ses douleurs, ses déceptions ou ses rancœurs, le chemin parcouru et les progrès réalisés, et puise dans cette réflexion, l'optimisme de croire à un avenir malgré tout meilleur.

Robert Tritter



Voici pourquoi vous pouvez nous en demander plus.

Le Crédit Mutuel, c'est aujourd'hui le 5^e groupe bancaire français, 7,8 millions de clients, 4 000 guichets. Nous sommes des banquiers. Et de bons banquiers : nous offrons à travers un réseau national et régional des produits bancaires et des services

financiers de qualité. Mais au Crédit Mutuel, nous ne sommes pas seulement de bons banquiers car dans Crédit Mutuel, il y a mutuel. C'est pour cela que vous pouvez nous en demander plus et que nous voulons vous en donner plus.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

BELFORT CENTRE
Place de la République
Tél. 84 21 47 59

VALDOIE
22 bis rue Carnot
Tél. 84 26 59 33

BELFORT VOSGES
103 avenue Jean-Jaurès
Tél. 84 21 26 30

Bureaux ouverts du mardi au samedi inclus.
Fermé le lundi.

**ET 5 GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE
A VOTRE SERVICE 24 H SUR 24**

LES SPORTS

Avec l'inauguration du complexe sportif de notre commune le 8 juin, c'est l'aboutissement d'un travail de réflexions, de décisions, et de réalisations qui a débuté en 1982.

Pour la mise à disposition des installations, répondant à des activités bien précises et souhaitées par une majorité d'Offemontois, la commune a consenti un gros effort financier ; grâce aux subventions accordées par le Conseil général, elle a pu mener à bien cette réalisation sans trop augmenter les impôts locaux.

Ce complexe se situe dans un cadre très agréable en pleine nature. Il pourra être fréquenté par tous les sportifs, petits et grands, pour leur satisfaction personnelle, et celle des responsables des diverses disciplines.

C'est donc un pas de plus vers le développement du sport de masse. Un des objectifs de la municipalité d'Offemont.

Il faut remercier toutes les entreprises qui ont œuvré pour les terrains de football, de tennis, les vestiaires, le terrain de boules, le parcours sportif des pompiers.

Merci aussi à nos employés communaux pour leur participation attentive à la finition des locaux.

LA PAROLE AUX ÉQUIPES SPORTIVES EN ACTIVITÉS SUR LES INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF

L'association sportive de football :

Que de temps passé depuis l'époque où une équipe «seniors» offemontoise évoluait dans le championnat amical ! Puis, plus près de nous, l'AS Offemont commença à se structurer, en alignant plusieurs équipes de jeunes qui forment aujourd'hui l'ossature de l'équipe fanion.

Avec l'aide de la municipalité qui met à la disposition du club de remarquables installations, l'AS Offemont, coopérant avec l'AS Rougegoutte est maintenant en mesure de présenter une équipe dans chaque catégorie. (Poussins - pupilles - minimes - cadets - juniors).

Depuis cette saison 91-92, deux équipes «seniors» participent au championnat de district 3^{ème} Division :

- l'équipe A est première de son groupe,
- l'équipe B est quatrième de son groupe.

Une équipe de vétérans formée d'une quinzaine d'anciens joueurs d'Offemont participe ponctuellement à des rencontres amicales ainsi qu'à des tournois d'anciens.

Les résultats ont toujours été fort satisfaisants : en porte témoignage la participation d'une dizaine de nos joueurs dans les sélections départementales, et de trois à l'échelon régional.

Tous les mercredis, une école d'initiation a lieu au Complexe, une soixantaine de futurs footballeurs y participent sous la direction d'initiateurs diplômés : MM. Monnier et Blanco.

Tous les jeunes intéressés par la pratique du football, sont appelés à se faire connaître, et les moins jeunes également qui pourraient venir grossir l'équipe des dirigeants.

Une section foot-étude du collège de Valdoie fréquente les installations du Complexe, les lundis, mardis, jeudis, de 16 h à 18 h.

Ces entraînements ont lieu uniquement sur le terrain en stabilisé.

Les équipes de l'hôpital et Comafranc jouant le championnat corporatif le samedi, utilisent le terrain d'honneur quand les conditions atmosphériques le permettent, afin que le terrain d'honneur ne subisse pas de dégradations rapides de sa surface.

Sinon ces deux équipes corporatives jouent sur le terrain en stabilisé.

Tennis Club d'Offemont

Le 1^{er} septembre 1989, à l'initiative de la municipalité, une dizaine de bénévoles ont créé le Tennis Club « Association loi 1901, affiliée à la Fédération française de tennis ». Sa destinée est de :

- faire découvrir au plus grand nombre ce sport devenu l'un des plus pratiqués en France,
- initier à ce sport, toute personne le désirant,
- organiser et encadrer les épreuves et compétitions « tennistiques ».

A ce jour, notre club regroupe 180 adhérents dont 80 jeunes de moins de 18 ans. Chaque samedi, 2 moniteurs bénévoles « 1^{er} degré » ainsi qu'une monitrice d'état stagiaire forment ou perfectionnent à la pratique du tennis 40 jeunes âgés de 8 à 12 ans. En avril une quinzaine d'adultes ont également suivi un stage de formation d'une semaine.

Pour sa deuxième année de fonctionnement notre club a engagé 2 équipes en compétition départementale :

- l'équipe minime garçons qui malgré son manque d'expérience a honorablement défendu les couleurs du T.C.O.,
- l'équipe senior masculine qui compte tenu de ses performances actuelles est en droit d'espérer la montée en division supérieure la saison prochaine.

Deux de nos jeunes pousses féminines (poussine et benjamine) se sont qualifiées en championnat départemental individuel et devraient participer prochainement au championnat individuel régional.

Au titre de la saison 91, le Comité de direction a programmé également l'organisation de 2 tournois.

L'un individuel « 4^e service » homologué par la Fédération française de tennis, tournoi ouvert à tous, y compris à d'autres clubs.
Période du 20 au 30 juin.

L'autre individuel «interne» ouvert uniquement aux membres du club regroupés par catégories.

Période du 8 au 22 septembre.

Le président et les membres du Comité de direction se tiennent à la disposition de toute personne intéressée par la pratique de ce sport et souhaitent que chacun puisse progresser à l'intérieur du club tout en s'amusant et en tissant de solides liens d'amitié.

La Société de pétanque d'Offemont :

La Société de pétanque d'Offemont a été fondée en septembre 1989. Elle est affiliée à la Fédération française de pétanque et du jeu provençal.

Après deux années d'activités, elle a eu la charge d'organiser cette année deux concours officiels, dont un championnat qualificatif du comité du Territoire de Belfort en «Tête à tête».

Grâce à l'effort du comité, ces concours ont remporté un grand succès.

Sur le plan sportif, un grand bravo aux sociétaires Antoine Serge qui a perdu en demi finale et Antoine Pascal qui s'est incliné en finale de ce championnat «Tête à tête».

La Société de pétanque d'Offemont lance un appel à toutes les personnes, hommes, femmes, jeunes de la commune qui désirent pratiquer ce sport.

Elles peuvent prendre contact avec le président, Monsieur Daniel Midey, siège social : 36 rue des Commandos d'Afrique, Offemont.

Corps de sapeurs pompiers et les jeunes sapeurs pompiers :

Depuis 1909, le Corps de sapeurs pompiers volontaires existe à Offemont, mais que de chemin parcouru.

Des équipements en matériel d'intervention qui permettent d'être présent sur le terrain, mais aussi le plateau sportif qui a une importance considérable pour l'entraînement du sapeur.

Jeune et moins jeune, nous remercions la municipalité de nous permettre de profiter de ces installations qui paraissaient irréalisables il y a seulement quelques années.

Nos jeunes volontaires sapeurs pompiers se sont distingués dans les différentes compétitions sportives auxquelles ils ont participé, encouragés en cela par l'encadrement très attentif de Messieurs Licenzatio et Gallet.

PARCOURS SPORTIF DÉPARTEMENTAL 1991 (BEAUCOURT) :

Catégorie Benjamin :

- 500 m : CAILLE Jean-Claude (1^{er}).

Catégorie Cadet :

- 800 m : CLERC Jérôme (2^{ème}).

Grimper de corde :

- GALLET Nicolas (1^{er}).

Lancer de poids :

- PARISOT Sébastien (2^{ème}) ;

Parcours sportif :

Catégorie Benjamin :

- BERGER Martial (4^{ème})

Catégorie Minime :

- MELLIERE Sylvain (2^{ème})

- FROGIN Eric (3^{ème}).

PARCOURS SPORTIF RÉGIONAL 1991 (LURE) :

Parcours Sportif :

Catégorie Minime :

- MELLIERE Sylvain (3^{ème})

- FROGIN Eric (25^{ème}).

Catégorie Cadet :

- CHIPAUX Laurent (18^{ème})

Grimper de Corde :

- GALLET Nicolas (4^{ème})

PARCOURS SPORTIF NATIONAL 1991 (DUNKERQUE) :

Catégorie Minime :

- MELLIERE Sylvain (13^{ème})

CROSS DÉPARTEMENTAL 1991 :

Catégorie Cadet :

- MELLIERE Sylvain (4^{ème})

- CLAUDEL Philippe (7^{ème})

Catégorie Junior :

- CHIPAUX Laurent (2^{ème})

- GALLET Nicolas (8^{ème}).

LA PAROLE À L'US ARSOT

qui joue sur un terrain en stabilisé dans le quartier proche de la salle polyvalente :

L'US Arsot-Offemont a deux équipes seniors, premières de leurs groupes respectifs, et qui jouent la montée en division supérieure, ce qui fait environ une trentaine de seniors licenciés. Avec une équipe de minimes à sept, une de pupilles à onze, une formation poussins, elle a 30 jeunes sous licences.

Tous les mercredis une soixantaine d'enfants viennent s'initier sous la direction de Mahfoud Bouledjoudja, diplômé d'initiation de football.

Ces jeunes seront la relève pour les années à venir.

André Rausher

ASF

TCO

SPO

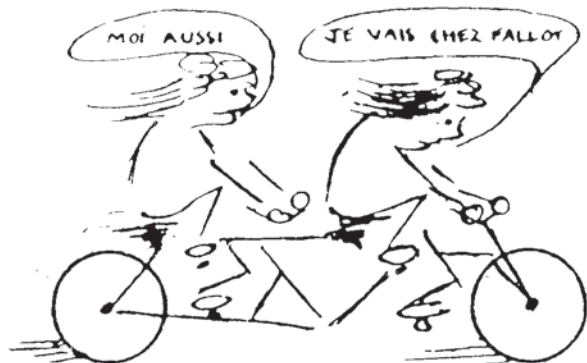
CSP

US Arsot

LE CANON D'OR

Chef de cuisine Pierre ROSSI
Propriétaire Isabelle ROSSI

49 rue du Général de Gaulle
90360 LA CHAPELLE SOUS ROUGEMONT
Tél. 84 27 60 51



**DIAMOND
BACK
MOUNTAIN**



Daniel FALLOT
MARIN - TREK -
SCRAMBLER - CANNODALE

66 avenue Jean Moulin 90000 BELFORT
Tél. 84 21 11 25

QUARTIERS ARSOT, GANGHOFFER, ANCIENNES CASERNES

Convention Commune-HLM

Un accord doit intervenir prochainement entre la commune et les HLM afin de fixer les obligations de chacune des parties pour l'entretien des rues et espaces verts.

Il est prévu que la commune pourra participer au remboursement d'un emprunt effectué par les HLM qui sera exclusivement destiné à la remise en état de la voirie des trois quartiers.

Il faut souligner que dès l'année 1990, la commune a pris en charge l'entretien des espaces verts sauf les talus des anciennes casernes et du quartier Ganghoffer. L'Office HLM doit procéder sur ces deux talus à la plantation de végétaux rampants.

Dans ces trois quartiers, la commune assurera exclusivement le déneigement des rues. Le reste des espaces et accès est à la charge de l'Office HLM.

CRÉATION D'UNE FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE

La création d'une fourrière départementale permettant de capturer puis d'héberger les animaux errants est devenu une nécessité pour l'ensemble du département.

Ainsi un syndicat intercommunal de la fourrière du Territoire de Belfort est actuellement en projet. Les communes sont appelées à se prononcer sur ce projet et émettre un avis sur leur adhésion. A l'heure actuelle, 38 communes dont Offemont ont délibéré favorablement représentant 91994 habitants.

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE**

Chauffage - Gaz
Tous systèmes

**Entreprise
ETTWILLER**

11 bis, rue de Saverne
90000 BELFORT

Tél. 84 21 26 66



EST RECYCLAGE

59 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 84 26 82 43

**DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS
DE L'INDUSTRIE AU PARTICULIER, SAUF
LIQUIDE ET PRODUITS TOXIQUES**

**PRISE EN DÉCHARGE DE TOUS
REMBLAIS ET MATÉRIAUX INERTES**

LOCATION DE BENNES

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
le samedi de 8 h 30 à 11 h 30



EST B.T.P.

Bâtiment - Travaux publics

59 rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 84 26 20 77 / 84 26 82 43

**TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

TRANSPORT

**LOCATION D'ENGINS
ET DE MATÉRIEL**

LES TRAVAUX

Tous les travaux lancés en 1990-91 ont été terminés dans les délais prévus.

Chapitre I. BATIMENTS

I. Nouvelles constructions

1° Ecole du Centre

- La rentrée des classes a pu s'effectuer début septembre à la grande satisfaction du corps enseignant, des parents et des élèves.

- Nombre d'entre vous ont pu visiter les bâtiments soit, lors de visites programmées, soit tout dernièrement au moment de l'inauguration du 16 novembre 1991.

- Les travaux ont commencé en juillet 1990 et se sont terminés en août 1991. De nombreux problèmes ont jalonné, tout au long de la construction, nos plannings d'avancement, ce qui est d'ailleurs normal au regard de l'ampleur de la tâche.

- Il faut toutefois signaler les grandes difficultés que nous avons éprouvées pour stabiliser le terrain. En effet, le sol en certains endroits étant de très mauvaise nature, il a fallu non seulement débloquer plus de 1 200 mètres cubes de terre supplémentaire, mais également prévoir des fondations spéciales.

Dans le prix cité plus loin il faut inclure, outre le coût du bâtiment, tous les travaux d'aménagement, accès, cours, parking, espaces verts, clôtures... nécessaires pour rendre cette école facile d'accès et attrayante.

Nous avons également profité de la construction de l'école primaire pour modifier et améliorer les espaces verts situés derrière l'école maternelle.

Le coût global de ces différentes opérations s'élève à 9 200 000 F (honoraires, avenants divers et TVA compris).

- Nous avons reçu les aides suivantes :
- du Conseil général, une subvention de 1 000 000 de francs versée par annuité de 100 000 F,
- de l'Etat, grâce aux interventions du sénateur M. Dreyfus-Schmidt et du député R. Forni, une subvention de 1 000 000 de francs qui nous sera versée prochainement.

Nous adressons nos remerciements à M. le Président du Conseil général, à M. le Sénateur Dreyfus-Schmidt et à M. le Député R. Forni.



L'école communale...



... a bien changé.

2° Local CPI (Corps des sapeurs pompiers)

Depuis les premiers mois de cette année nos hommes du feu ont un local digne de leur fonction.

Bureau, vestiaires, salle de réunion sont à leur disposition. Il faut préciser qu'eux aussi ont mis la main à la pâte, faisant de nombreux travaux de peinture, menuiserie... L'inauguration de ce local a eu lieu le 8 décembre 1991.

Le coût de cette construction s'élève à 230 000 F.

3° La maison du gardien (complexe sportif)

Maison du gardien



Vestiaires

Comme pour les 2 bâtiments cités plus haut, la construction de cette habitation était programmée pour 1991, sa construction est achevée : les accès feront l'objet d'un aménagement au printemps prochain.

- Cette construction a coûté à la commune environ 900 000 F, y compris les travaux annexes, eaux pluviales, eaux usées, gaz-électricité...

II. Gros travaux d'entretien

1° Ateliers municipaux

Le pignon côté entrée est en cours de réfection, isolation et travaux divers. Ces travaux seront terminés pour fin 91. Ils sont réalisés par nos ouvriers communaux.

2° Eglise

Nous avons remis en complet état le beffroi de notre église, plancher, poutres de soutènement des cloches, mouvement mécanique, système électrique, pour une somme de 105 000 F. Nous espérons avoir aussi définitivement réglé le problème des chutes de pierre dues aux ébranlements du clocher.

3° Mairie

La façade côté ouest du bâtiment mairie a été refaite (enduit spécial) pour éviter les infiltrations d'eau de pluie au niveau du 1^{er} étage en particulier.
Coût de l'opération : 57 500 F.

4° Logements instituteurs école du Martinet

Suite au démontage des anciens locaux préfabriqués, nous avons pu entreprendre la remise en état de la cour devant le bâtiment «logement des instituteurs», mais nous avons dû au préalable poser des drains tout le long de la forêt.
Le coût de l'ensemble des travaux (drains, macadam, mur de soutènement, bordure, portail...) s'est élevé à 140 000 F.

5° Cour de l'école maternelle du Martinet

Nous avons commencé les travaux d'aménagement de ce lieu, plus de 100 mètres carrés de pavés autoblocants ont été mis en place le long de l'école maternelle, mais ce n'est qu'un prélude à des travaux plus importants. Ces travaux terminés permettront à nos bambins de s'ébattre dans une cour mieux aménagée en partie macadamisée, avec jardinet, et aires de jeux. Ces travaux devraient se terminer courant 1992.

6° Ecole J. Macé : travaux d'étanchéité

L'année passée, nous avons effectué la première tranche d'étanchéité des bâtiments. La deuxième tranche pour une somme de 200 000 F prévue cette année a été réalisée pendant la période des congés. Les travaux ont été terminés dans les délais prévus.

Chapitre II. VOIRIE

Nous avons lancé d'importants travaux de réfection de rues.

1° Rue des Eygras

De la rue Briand à la rue Welsch, soit sur une longueur de 200 mètres. Cette rue a été dotée comme toutes les rues remises en état dernièrement, d'un réseau pluvial neuf, d'un trottoir, et d'un écoulement d'eau de surface.

2° Rue Welsch



De la rue de la Gare à la rue des Eygras soit sur une longueur de 240 mètres. Cette rue a subi le même «lifting» que la rue des Eygras avec en plus un aménagement de parking et un «stop minute», permettant aux parents un accès pratique à proximité du groupe scolaire.

- La remise en état de ces 2 rues a amélioré de façon sensible la sécurité de nos enfants puisque sans quitter les trottoirs, ils peuvent se rendre à pied dans leurs écoles respectives.
- Le coût de revient de ces travaux est de 1 200 000 F.

3° Virage rue Briand (intersection rue Briand, rue du Ballon, rue des Eygras)

A notre demande, le Conseil général a remis en état cette portion de route départementale permettant ainsi d'améliorer, la visibilité pour les automobilistes, la sécurité pour les piétons grâce à un nouveau trottoir, et de donner au paysage un aspect plus rationnel et plus «citadin» grâce à la barrière de protection.

Cette opération a coûté à la commune 120 000 F de participation aux côtés du Conseil général qui a lui-même participé à ce financement.

Chapitre III. TRAVAUX DIVERS

D'autres travaux ont été encore effectués.

1° Complexe sportif

- Eclairage du terrain de football (stabilisé) mis en service en janvier de cette année ; ces travaux ont coûté environ 160 000 F.

- Amélioration de l'éclairage de la rue des Eygras, du début du complexe sportif jusqu'au parking des vestiaires.

2° Rues

- Remise en état de la portion de rue Welsch située entre la rue de la Gare et la rue des Cerisiers.
- Remise en état de bordures de trottoirs le long de la rue A. Briand.
- Mise en place de 2 abribus, un rue des Cerisiers et un rue des Maquisards.

3° Bâtiments

Ecole J. Macé

Pour lutter contre les infiltrations, remplacement des fenêtres traditionnelles par des baies vitrées (avec double vitrage et encadrement alu.).

4° Ecole du Centre

- Démolition d'un préau dont la vétusté présentait un danger.
- Construction d'un mur de soutènement.
- Rénovation de la toiture du préau subsistant.
- Réfection de la cour arrière de la mairie.

La liste pourrait encore s'allonger, travaux de peinture dans les écoles, rénovation de logements d'instituteurs...

Chapitre IV. LA ZAC

Dans la dernière revue municipale, nous avons décrit notre projet de réalisation d'une zone d'activité.

- Comme prévu, l'affaire est lancée, les études sont terminées. Nous attendons le prix des entreprises pour les travaux d'aménagement de la route départementale et des accès à la zone.

- Cette affaire suivie de concert avec la SODEB semble bien engagée ; nous avons des demandes d'achat de terrain que nous étudions. Nous espérons voir courant 1992/93 des entreprises s'implanter sur cette ZAC. Ceci apportera au quartier une nouvelle image, une autre activité et sans doute une possibilité d'emplois nouveaux.

PROGRAMMES DES TRAVAUX POUR 1992

Compte tenu des travaux déjà réalisés, il est bien évident que nous ne pourrons pas soutenir un tel rythme d'investissement.

Néanmoins nous mettrons sur pied un programme basé sur nos possibilités financières.

- Définition des priorités.

1° Mairie

Bâtiment

Aménagement de la mairie, grâce à la récupération des classes laissées disponibles. Des pré-études ont déjà été réalisées et nous étudions avec l'architecte les derniers états des plans ainsi que les sommes à engager.

Cet agrandissement des locaux mairie est prioritaire car les conditions actuelles de travail sont déplorables et nécessitent un aménagement urgent des locaux devenus disponibles.

C'est le seul investissement à prévoir, en tout état de cause en matière de bâtiment.

2° Voirie

Nous envisagerons de réaliser un parking d'une quinzaine de places sur le côté de l'église. Ce parking longera la propriété Girard, et permettra ainsi d'éviter le stationnement de véhicules le long de la rue A. Briand.

- Nous terminerons l'accès de la rue des Eygras à la maison du gardien (complexe sportif).

- Nombreuses sont les rues à rénover, mais nous verrons ce qu'il y aura lieu de faire en fonction de nos finances.

3° Terrain de sport

Terrain de football de l'Arsot

L'éclairage de ce terrain sera réalisé en 1992, permettant ainsi aux jeunes du quartier de s'entraîner ou de jouer le soir.

Terrains de tennis

Nous envisageons également de mettre en service l'éclairage des courts de tennis.

4° Ecoles

Ecole maternelle du Martinet

Aménagement de la cour, travaux déjà commencés en 1991.

Ecole maternelle du centre

Remise en état de façades - peintures...

Il reste bien entendu une quantité de travaux à prévoir. Réfection de logements de fonction, éclairage des rues à améliorer, entretien des rues... Mais comme indiqué plus haut nous étudierons de très près nos possibilités financières, et établirons alors un programme plus détaillé, en tenant compte des priorités.

En conclusion.

Les grands travaux prévus aux programmes des années passées sont terminés ou s'achèvent. Nous devons faire une pause, mais nous avons déjà dans nos cartons des projets qui donneront à notre petite ville une meilleure image s'il en était nécessaire et surtout amélioreront le confort de ses habitants et par là même leurs conditions de vie quotidiennes.

Raymond Rossi

UGA

Prix • Frais • Marché

Avenue A. Briand - OFFEMONT

Tél. 84 26 14 52

TOUS CHAUFFAGES

(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

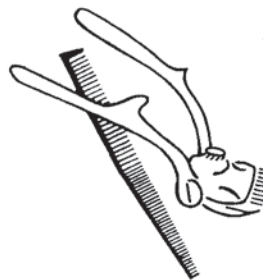
**Jacques
HOSSELET**

16, rue des Eygras - 90000 OFFEMONT
Tél. 84 26 07 86

Salon

Jean-Pierre GREGET

Coiffure masculine



Vendredi et samedi
sur rendez-vous

Sauna
sur rendez-vous

64 avenue Jean Moulin - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 40 17

**ÉCOLE D'ACCORDÉONS
COURS D'ORGUE**

**Madame
MOUGENOT**

76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 45 15

S.A.R.L.

MANCINI-GIRON

PLATRERIE
CLOISONS SÈCHES
PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION
(intérieure - extérieure)

24, avenue Jean-Moulin - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 19 25

Etablissements

JACQUOT et MICHAUT & Fils

Centenaire 1887-1987

88, av. J.-Jaurès 90000 BELFORT - Tél. 84 21 55 26

SCIERIE

**TOUS COMBUSTIBLES
FUEL - ELF GAZ**

Lubrifiants ELF

Charbons des meilleures provenances

Isolation

Plots chêne / sapin

Bois exotique

**ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS**

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare - OFFEMONT 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 03 77

CMDP LACHAPELLE-Sous-ROUGEMONT 11510540 SIRET 33004209400012

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT A ÉTÉ RÉÉLU DÉPUTÉ LE 9 JUIN 1991.



Jean-Pierre Chevènement à l'inauguration du complexe sportif d'Offemont en 1991.

«Celui qui doit être désigné par vos suffrages détiendra notamment le pouvoir de proposer, d'édicter des lois, mais aussi celui de faire évoluer dans le sens d'un progrès bénéfique pour tous, notre département et notre commune.
Il doit disposer d'une majorité très nette.

C'est pourquoi, il m'a paru important d'insister auprès de chacune et de chacun d'entre vous, pour que dimanche prochain ceux qui se sont abstenus volontairement, par oubli, par négligence ou par dépit, fassent l'effort de se rendre au bureau de vote»...

Le maire d'Offemont aux électeurs et électrices.

9/06/91 :

Inscrits : 2 017
Votants : 1 185 (au 1^{er} tour, le nombre de votants était de 1 060)
Exprimés : 1 075 (au 1^{er} tour, le nombre de suffrages exprimés était de 985)

Ont obtenu :

J.-P. Chevènement	611 voix
J. Rosselot	464 voix

J.-P. Chevènement est élu député.

Robert Tritter
Françoise Bouvier

L'INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF



Beaucoup d'élus, mais peu d'élues... Demain, peut-être ?



La fête est finie mais la place n'est pas déserte.

Françoise Bouvier

L'INAUGURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE



Tous célèbres...



*Vivement
demain...*



Des écoles à perte de vue...

La mairie-école construite en 1934 a vécu. Le divorce est consommé à la grande satisfaction de toutes les parties.

Le maire et ses adjoints considèrent avec satisfaction les locaux libérés par les écoliers, tirent les premiers plans de la nouvelle mairie et se laissent aller à rêver à des bureaux spacieux, des vrais placards et des étagères dont l'effondrement ne menacera plus ceux qui s'en approcheront.

Les élèves et leurs maîtres ont pris possession des huit classes, trois ateliers ; de la salle polyvalente, la bibliothèque, la salle de réunion, la cuisine pédagogique, le patio, avec l'aisance de vieux châtelains.

L'inauguration de l'école du centre crée en effet l'événement : tous bienheureux... Du jamais vu.

Françoise Bouvier



INAUGURATION DES LOCAUX DES SAPEURS-POMPIERS

À compter du 1^{er} janvier 1992, l'adjudant-chef Serge Girol cédera le commandement du CSP à l'adjudant-chef Asquin.

M. Girol a réalisé, avant son départ, l'un de ses vœux les plus chers : assister à l'inauguration du local des sapeurs-pompiers rue des Sources à Offemont. La présence de nombreuses personnalités de la commune et du département a donné à ces cérémonies d'inauguration et de passation de pouvoir un éclat tout particulier.

La commune d'Offemont félicite M. Girol pour le travail accompli et l'enthousiasme avec lequel il a mené sa tâche à bien, et souhaite la bienvenue à M. Asquin.

Françoise Bouvier



*M. le Préfet, aidé
de l'adjudant-chef
Serge Girol...*

*... partage équitablement
les fruits d'un travail laborieux.*



Conférence au sommet.

FÊTE DES MÈRES

Heureuses et fières : avec raison.



La médaille de la famille française a été décernée le 25 mai 1991 à :

- M^{me} Simone GIROT (or)
- M^{me} Suzanne SIMON (or)
- M^{me} Paulette BITTIGER (argent)
- M^{me} Renée BLANCO (argent)
- M^{me} Denise ROSSI (argent)
- M^{me} Jacqueline CORDIER (bronze)
- M^{me} Monique GUILLEMIN (bronze)
- M^{me} Claudine LAROYENNE (bronze)

Bravo !

Françoise Bouvier

LES TRACTEES DES PETITS ESPACES

Outils  WOLF

Tondeuses EUROtondor tractées 46 cm

Chez votre Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 84 22 30 51

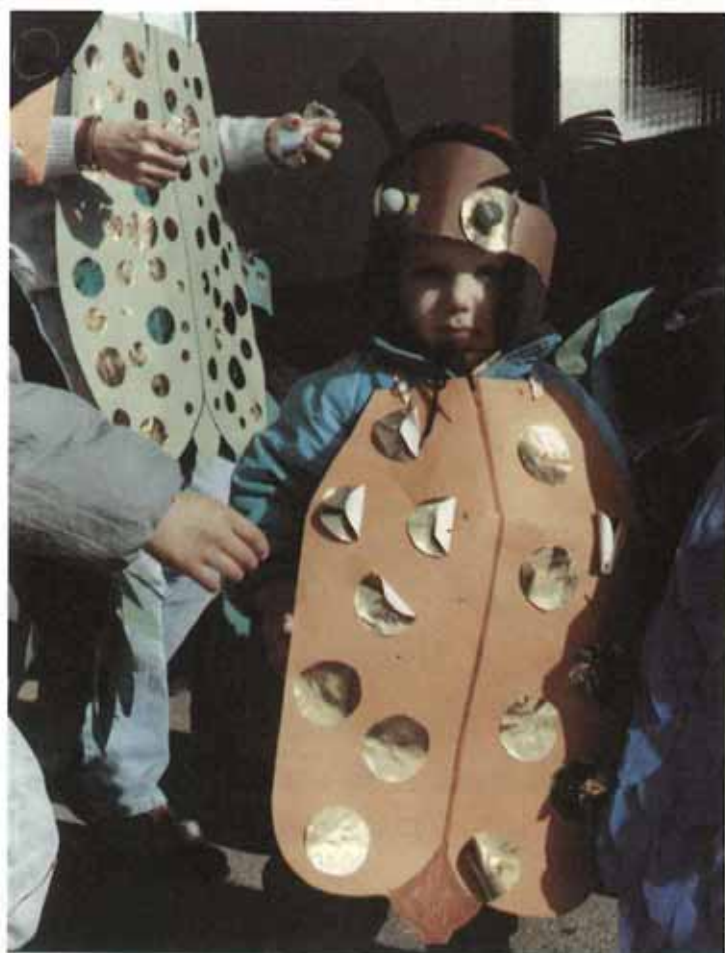
CARNAVAL DANS LES ÉCOLES



Starissimes...

A la rentrée 1991, 396 élèves ont été inscrits dans l'enseignement élémentaire et 268 dans les maternelles.

Françoise Bouvier



LES ENFANTS RÉCOMPENSÉS



On a gagné !

À la rentrée 1991, 396 élèves étaient inscrits dans l'enseignement élémentaire et 268 dans l'enseignement pré-élémentaire.

Certains se sont particulièrement distingués en écrivant sur les hôpitaux, Pierre et Marie Curie, les découvertes du 19^{ème} siècle et les nouvelles sources d'énergie. Ils ont été justement récompensés et leur institutrice M^{me} Toschi, directrice de l'école d'Offemont centre, accompagnée de M. Raushek, adjoint au maire d'Offemont, les a aidés à rapporter le cadeau à bon port. Celui-ci profite désormais à l'ensemble des élèves.

Françoise Bouvier



*Les transporteurs
bénévoles.*

EUROBALLON 1991

Chaque année, le club aérostatique de Franche-Comté et la ville de Belfort organisent des «Montgolfiades internationales» le deuxième week-end de septembre.

Cette année, la manifestation a revêtu un caractère particulier dans la mesure où Belfort a été retenue par la Fédération française de l'aérostation pour accueillir l'an prochain, du 5 au 12 septembre 1992, le 8^{ème} Championnat d'Europe des montgolfières.

Le site d'envol retenu cette année est celui du championnat d'Europe : il s'agit du secteur de l'Étang des Forges sur le territoire de la commune d'Offemont.

M. Édouard Prévot, exploitant agricole, avait autorisé l'utilisation comme site d'envol des ballons libres à air chaud et comme zone de parking, des pâtures qu'il exploitait au lieu-dit «Les Champs des cerisiers», pour 1991 et 1992.

COUVERTURE

ETANCHEITE

ZINGUERIE

HOUZE S.A.

43, rue des Maquisards - OFFEMONT - Tél. 84 26 03 10



"On m'appelle l'écureuil : personne ne grimpe plus vite que moi."



"Gonflé, l'animal..."

SOUVENIRS



La stèle du Docteur Pierre.

C'est ici que le 21 janvier 1986 à 10 h 30, furent dispersées les cendres du Docteur Maurice Pierre décédé le 24 novembre 1985.

Une stèle érigée conjointement par le souvenir français et la municipalité à l'endroit où il avait combattu en novembre 1944 a été inaugurée en présence de son épouse et de ses enfants le 24 novembre 1990.

Il neigeait comme en 1944.

Le texte très sobre rappelle que Maurice Pierre a voulu reposer sur ce lieu en mémoire de ses camarades du 3^{ème} Commando d'Afrique tombés dans les combats du Bois d'Arsot.

Robert Tritter

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES - Fin de l'Année 1990

ARENS Nicolas Claude André, 11 décembre 1990 à BELFORT
BROUILLARD Mickaël, 9 novembre 1990 à BELFORT
CHALONS Alexandre Yves Christian, 30 novembre 1990 à BELFORT
DE MARIA Stéphanie Adeline, 31 octobre 1990 à BESANCON (Doubs)
MOYSE Claire Michèle Anne Marie, 27 décembre 1990 à BELFORT
PORCHY Elisa Marie, 21 octobre 1990 à BELFORT
ROUSSELET Thomas Yves Michel, 26 octobre 1990 à BELFORT
SCHREINER Joshua Raymond Joseph, 21 novembre 1990 à BELFORT
VIAILLY Mathias Marcel Maxime, 29 décembre 1990

NAISSANCES - 1991

ACHIR Sofiane, 8 mars 1991 à BELFORT
BECK Roxane Estelle, 16 juillet 1991 à BELFORT
BEDOT Adrien Tony Michel, 6 août 1991 à BELFORT
BEGEY Cédric Michel, 9 août 1991 à BELFORT
BOULEMNAKHER Halima, 11 juin 1991 à BELFORT
BOZKURT Michaël, 11 février 1991 à BELFORT
BURGAUD Vanessa Gilberte Christiane, 5 avril 1991 à BELFORT
CHERFAOUI Nawel, 6 juin 1991 à BELFORT
CROLET Charlotte, 12 juin 1991 à BELFORT
CIESIELSKI Aurore Marianne Christiane, 25 février 1991 à BELFORT
CROLET Charlotte, 12 juin 1991 à BELFORT
DELI Aÿse, 21 octobre 1991 à BELFORT
DUFETELLE Aurore Nicole Alice, 4 octobre 1991 à BELFORT
EHLINGER Kevin, 1^{er} avril 1991 à BELFORT
EL HADDADI Wafa, 15 août 1991 à BELFORT
GERARD Antoine Charles-Henri Daniel, 4 janvier 1991 à BELFORT (1^{er} jumeau)
GERARD Aurélien Georges Claude, 4 janvier 1991 à BELFORT (2^{ème} jumeau)
GIRARDOT Sarah Colette Bador, 25 juillet 1991 à BELFORT

GRAINCA Albert, 2 octobre 1991 à BELFORT
HAEMMERLE Claire Nelly Paulette, 25 mai 1991 à BELFORT
HAMAZA Elisa, 25 octobre 1991 à BELFORT
HENNEMANN Cédric Patrice, 7 mai 1991 à BELFORT
KARACA Yavuz, 28 mars 1991 à BELFORT
KAZOUL Linda, 17 septembre 1991 à BELFORT
LAHSEN Hakim Michel, 28 septembre 1991 à BELFORT
LEPAUL Nicolas, 3 avril 1991 à BELFORT
LOIGEROT Delphine, 6 juillet 1991 à BELFORT
MEHIDEB Shehrazade, 8 octobre 1991 à BELFORT
MOUGIN Elodie, 28 mai 1991 à BELFORT
PELLEGRINI Anthony Jean, 20 avril 1991 à BELFORT
PIOT Lauriane Nelly Philippine, 26 avril 1991 à BELFORT
PIOVANI Anthony Jean Denis, 19 mai 1991 à BELFORT
REGNARD Thomas Vincent André, 17 février 1991 à BELFORT
RENAT Marie Pauline, 5 février 1991 à BELFORT
RENATO Adeline Thérèse Monique, 24 septembre 1991 à BELFORT
RIETH Carine Evelyne Jeanne, 30 mars 1991 à BELFORT
RIETH Vincent Edmond Claude, 27 avril 1991 à BELFORT
SKALLI Najwa, 1^{er} mai 1991 à BELFORT
TAKOULOUBA Loubna, 1^{er} février 1991 à BELFORT
TOUTENU Paul Léon William, 27 février 1991 à BELFORT
ZABE Quentin, 13 juillet 1991 à BELFORT
ZELLAGUI Jade Anastasie, 13 octobre 1991 à BELFORT

MARIAGES - Fin de l'année 1990

Mariage de Paul Clément Stanislas Georges LAINE
et de Catherine CRIPIA, du 27 octobre 1990
Mariage de Abdelmalek KAZOUL
et de Nora DENCHE, du 27 octobre 1990

MARIAGES - 1991

Mariage de Mohammed DJAMOUNE
et de Farida NOUCER, du 2 février 1991
Mariage de Frédéric Roger Joseph RAPPENEAU
et de Catherine Josiane PERRET, du 23 février 1991
Mariage de Thierry Michel Paul DUBREZ
et de Nathalie Josette Renée MICHAUD, du 20 avril 1991
Mariage de Rabah ZELLAGUI
et de Aimée Josette GALLET, du 27 avril 1991
Mariage de Thierry Jean Jacques LEPAUL
et de Hélène Pascale MILLIER, du 1^{er} juin 1991
Mariage de Maurice Albert Edmond RUOT
et de Yolande ILTIS, du 8 juin 1991

Mariage de Laurent ASCENSIO
 et de Marie-Line Cécile Renée LACREUSE, du 15 juin 1991

Mariage de Abdelhamid BOUSSALEM
 et de Samia AISSANI, du 22 juin 1991

Mariage de Gilbert Henri Jean CUNCHON
 et de Elisabeth PFAUWADEL, du 22 juin 1991

Mariage de Ilber GRAINCA
 et de Kimete AMITI, du 17 juillet 1991

Mariage de Pascal Daniel SANGLARD
 et de Hélène Francine HALM, du 10 août 1991

Mariage de Pascal Serge Emile ANTOINE
 et de Patricia PAGAND, du 17 août 1991

Mariage de Salah HAMAZA
 et de Nathalie Juliette Brigitte THIEBAUT, du 31 août 1991

Mariage de Pascal Raymond Charles GATTI
 et de Florence MONNIER, du 14 septembre 1991

Mariage de Philippe LAHSSEN
 et de Sylvie Madeleine BARTHOLOME, du 28 septembre 1991

Mariage de Vincent Henri PREVOT
 et de Sylvie Gisèle PATT, du 5 octobre 1991

Mariage de Yacoub DENCHE
 et de Fadhela BOUSSAHA, du 19 octobre 1991

Mariage de Philippee CERVESATO
 et de Pascale Marie-Paule REYMOND, du 26 octobre 1991

Mariage de Emmanuel HAUDBERG
 et de Jocelyne AUBERT, du 2 novembre 1991

Mariage de Bruno Joël Frank PETREL
 et de Nadine Ghislaine Renée FERRARO, du 23 novembre 1991

DÉCÈS - Fin de l'Année 1990

Décès de Georgette Germaine SERMAND, Veuve BLANCHARD, âgée de 76 ans, 14 novembre 1990 à BELFORT

Décès de Gaston Henri MARCHAND, âgé de 84 ans, 22 novembre 1990 à BELFORT

Décès de Ali DRIOUCHE, âgé de 62 ans, 26 décembre 1990 à OFFEMONT

Décès de Joachim BOUDJADJA, âgé de 6 mois, 21 décembre 1990 à BELFORT

DÉCÈS - 1991

Décès de Alexandre MERMET, âgé de 60 ans, 16 janvier 1991 à OFFEMONT

Décès de Sébastien BRESCH, âgé de 19 ans, 12 janvier 1991 à STRASBOURG (Bas-Rhin)

Décès de Etienne Antoine KOPERECZ, âgé de 40 ans, 22 janvier 1991 à BELFORT

Décès de Gabriel Georges Roger TROMSON, âgé de 40 ans, 10 février 1991 à OFFEMONT

Décès de Jean Victor KAUFMANN, âgé de 68 ans, 13 avril 1991 à MULHOUSE (Haut-Rhin)

Décès de André Antoine CHARMET, âgé de 70 ans, 5 mai 1991 à OFFEMONT

Décès de Roger Victor TISSIER, âgé de 80 ans, 30 avril 1991 à BELFORT

Décès de Mireille Françoise MULLER, âgée de 30 ans, 9 mai 1991 à BELFORT
Décès de Lucien Maurice RUSCH, âgé de 89 ans, 16 mai 1991 à BAVILLIERS
Décès de Anthony Jean PELLEGRINI, âgé de 1 mois et demi, 6 juin 1991 à BESANCON (Doubs)
Décès de Maurice Victor Albert DEMARE, âgé de 66 ans, 19 juin 1991 à BELFORT
Décès de Paulette Germaine MONIOT, épouse PELLEGRIN, âgée de 65 ans, 3 juillet 1991 à OFFEMONT
Décès de Renée Marie CLERC, âgée de 72 ans, 10 juillet 1991 à BELFORT
Décès de Maurice Albert MONIOT, âgé de 85 ans, 15 août 1991 à BELFORT
Décès de Thérèse FROTTE, épouse SAUVAGEOT, âgée de 80 ans, 30 août 1991 à BELFORT
Décès de Claude Paul Marc BERNARD, âgé de 58 ans, 2 septembre 1991 à BELFORT
Décès de Edouard Paul PREVOT, âgé de 67 ans, 22 septembre 1991 à OFFEMONT
Décès de André Paul Maurice CHEVALLIER, âgé de 80 ans, 23 septembre 1991 à OFFEMONT
Décès de Michel Bernard DERVAUX, âgé de 43 ans, 21 septembre 1991 à CHAUX (Tre)
Décès de Jean Gervais Fernand BOCKSTAL, âgé de 38 ans, 4 octobre 1991 à ROPPE (Tre)
Décès de Angel HERRERO ORTEGA, âgé de 59 ans, 12 octobre 1991 à BELFORT
Décès de Michel Léger LANG, âgé de 59 ans, 16 octobre 1991 à MONTBELIARD (Doubs)
Décès de Ferruccio Giorgio DELNEGRO, âgé de 80 ans, 9 novembre 1991 à BELFORT
Décès de Marie-Thérèse GAZANION, épouse ROUILLON, âgée de 51 ans, 14 novembre 1991 à BELFORT

*CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT
GALVANISATION A CHAUD*

Ets René RUST

23, rue Aristide Briand - OFFEMONT - Tél. 84 26 30 00

QUÊTES ET DONNS

QUÊTES à MARIAGES - 1990

LAINÉ-GRAINCA	305,00 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
KAZOUL-DENCHE	109,40 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont

QUÊTES à MARIAGES - 1991

DJAMOUNE-NOUICER	100,00 F	Centre Communal d'Action Sociale
RAPPENEAU-PERRET	279,50 F	Centre Communal d'Action Sociale
DUBREZ-MICHAUD	344,05 F	Offemont-Réalités
ZELLAGUI-GALLET	555,00 F	1/2 Ecole Primaire-Centre 1/2 Ecole Maternelle-Centre
LEPAUL-MILLIER	575,00 F	ADAPEI
RUOT-ILTIS	270,00 F	Centre Communal d'Action Sociale
ASCENSIO-LACREUSE	342,90 F	1/2 Centre Communal d'Action Sociale 1/2 Ecole Primaire-Centre
BOUSSALEM-AISSANI	246,20 F	ADAPEI
CUNCHON-PFAUWADEL	454,20 F	Ass. Sportive et Culturelle d'Offemont
GRAINCA-AMITI	141,70 F	Centre Communal d'Action Sociale
SANGLARD-HALM	200,00 F	Ass. Recherche contre le Cancer
ANTOINE-PAGAND	174,25 F	Ecole Maternelle Jean Macé
HAMAZA-THIEBAUT	138,45 F	Sapeurs Pompiers d'Offemont
GATTI-MONNIER	31,00 F	Ass. Recherche contre le Cancer
LAHSEN-BARTHOLOME	174,05 F	Ass. Recherche contre le Cancer
PREVOT-PATT	549,00 F	Ass. Recherche contre le Cancer
DENCHE-BOUSSAHA	110,85 F	Centre Communal d'Action Sociale et 300,00 F Recherche Médicale
CERVESATO-REYMOND	635,00 F	1/2 Club 3ème Age 1/2 Ecole Maternelle-Centre
HAUDBERG-AUBERT	271,80 F	Centre Communal d'Action Sociale
PETREL-FERRARO	95,85 F	Ass. Recherche contre le Cancer

DONS

Don anonyme 26/12/90	250,00 F	C.C.A.S.
M. et M ^{me} PELLEGRIN 19/11/90	80,00 F	Club des Anciens
Don anonyme R.H. 05/04/91	250,00 F	C.C.A.S.
M ^{me} KIBLER 24/12/90	100,00 F	OFFEMONT-REALITES
Don anonyme 26/08/91	50,00 F	C.C.A.S.
M. PELLEGRIN 09/07/91	100,00 F	C.C.A.S.
M ^{me} SALOMON Renée 09/91	50,00 F	C.C.A.S.
M. MONIOT 08/91	516,00 F	Club des Anciens
M. et M ^{me} PREVOT Maurice	100,00 F	Club des Anciens
Don anonyme	200,00 F	OFFEMONT-REALITES

Baptême Républicain		
Enfant DREYER Frédéric	150,00 F	C.C.A.S.
Enfant ADIB Romain	150,00 F	C.C.A.S.

FINANCES 1991

En 1991, le budget primitif a été adopté à l'unanimité pour un montant de recettes et dépenses de 15 781 043 francs se décomposant comme suit :

section de fonctionnement :	9 120 740
section d'investissement :	6 660 303.

Le budget supplémentaire adopté également à l'unanimité s'élevait quant à lui à :

section de fonctionnement :	10 563 769,66
section d'investissement :	13 874 769,66.

Si l'on retranche de ces derniers chiffres les reports des exercices précédents, les dépenses nouvelles ont représenté :

en fonctionnement :	189 000
en investissement :	770 412.

Le chiffrage des principaux investissements prévus en 1991 donne :

■ matériel :

350 000 F pour l'achat d'un tracteur en remplacement du camion Ford, ledit tracteur étant équipé pour le déneigement des rues

135 000 F pour l'achat de mobilier scolaire à la nouvelle école

■ bâtiments :

2 800 000 F pour la nouvelle école du centre

1 000 000 F pour la construction d'une maison de gardien au stade

760 000 F pour le gros entretien des autres bâtiments communaux

■ voirie :

1 150 000 F pour réfection de rues.

L'examen du compte administratif 1990 laisse apparaître comme principales dépenses d'investissement :

- Achat de terrains (forêts) 1 084 938,39

- Matériel pour

. ouvriers :	309 124,95
. pompiers :	56 342,48
. écoles :	28 357,99

- Travaux de bâtiments

. construction école du centre	2 809 496,82
. entretien bâtiments communaux	1 024 355,03
. réfection salle polyvalente	91 496,92
. HVS	32 368,80

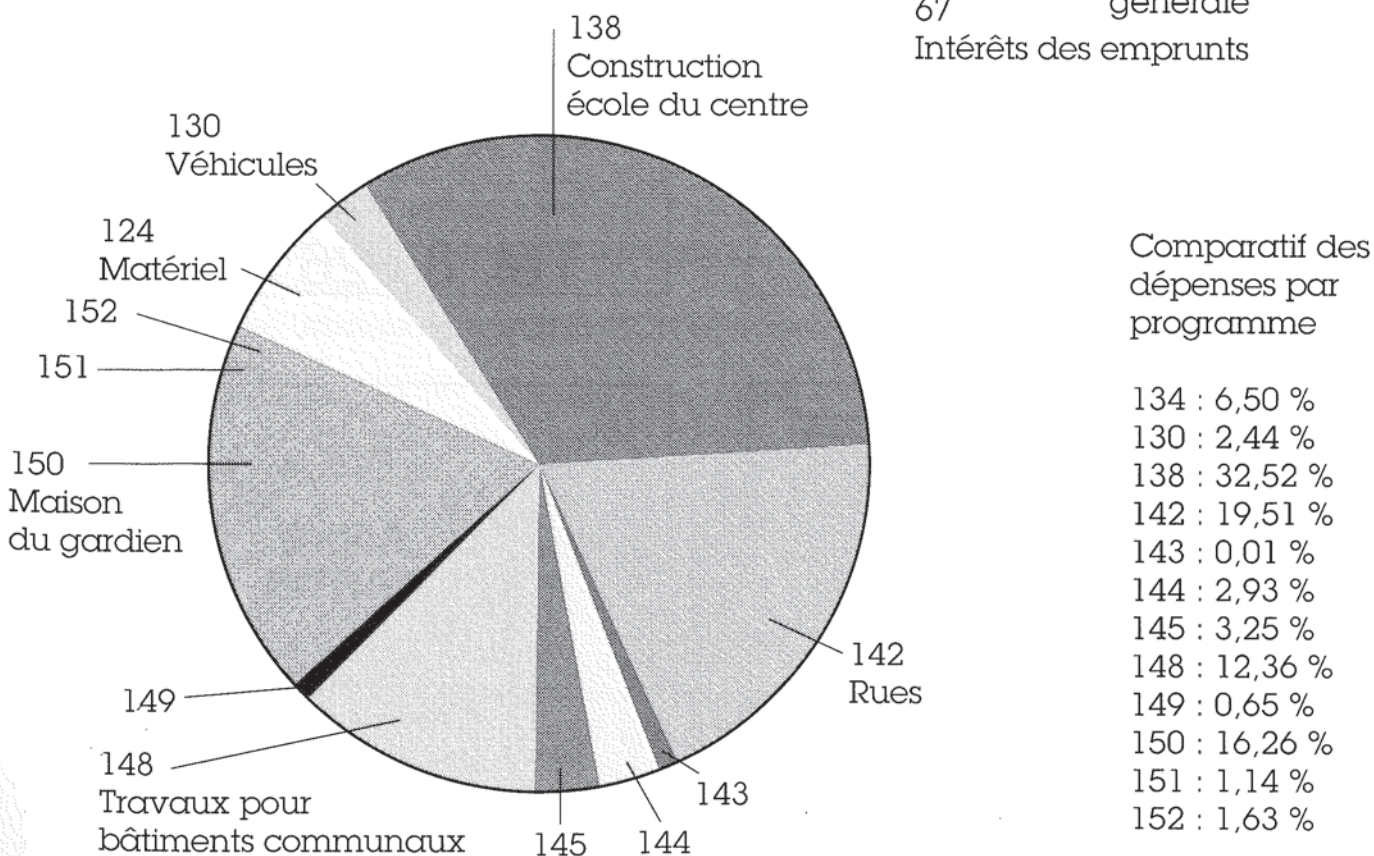
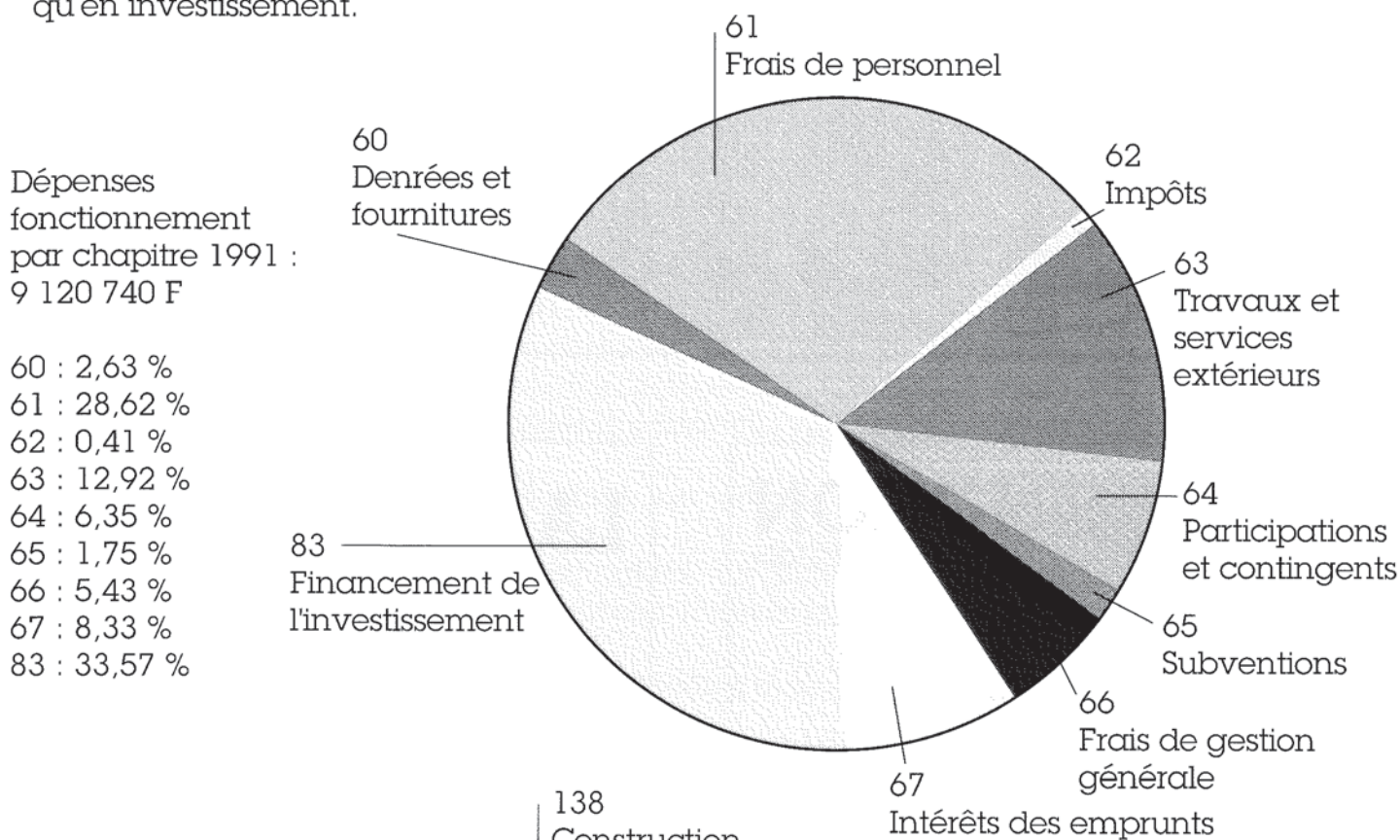
- Rues 1 724 590,07

- Stade 480 129,03

soit un total de 12 104 554 66.

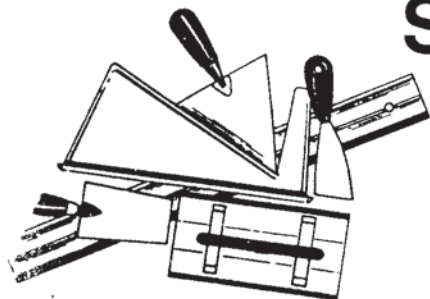
Revenant aux budgets 1991, le total des crédits prévus en fonctionnement et en investissement représente une dépense de 6 368,63 F par habitant, le produit des impôts représentant une recette moyenne par habitant de 700,56 F.

Les graphiques reproduits ci-après donnent une idée de la répartition des crédits prévus en 1991 et leur pourcentage d'importance dans le total du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement.



En conclusion, on peut dire qu'après deux années de réalisations importantes dues aux nécessités, le budget suivant marquera certainement une pause.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS



S.A. SCHENINI

76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 03 88

S.A. CUNCHON FRÈRES



*Peinture, papiers peints, revêtements
sols et murs, plâtrerie, vitrerie,
étanchéité et ravalement de façades,
sablage.
Isolation intérieure et extérieure.*

106 rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 84 26 04 02 - Fax 84 26 56 17

LA BIGOUDERIE

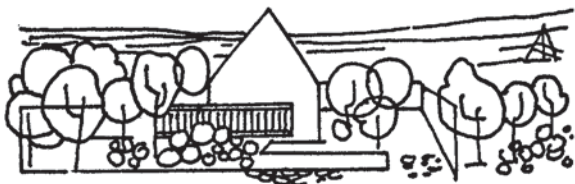
PATRICIA

COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 84 26 28 19



PAVILLONS BELVIL

BECE

1, rue Général de Gaulle - 90400 DANJOUTIN
Tél. 84 28 24 04

Code APE 7701 - SIRET 778 722 819 0043



*Risques du particulier, des entreprises
et des commerçants
Risques des personnes
Retraite - Contrats associatifs - Placements*

Groupe Bâloise
France

3, rue des Rosiers - OFFEMONT 90300 VALDOIE - Tél. 84 26 68 18

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Les zones NA

Jusqu'à une époque récente, les constructions se sont implantées le long des routes. La place ne manquait pas.

Mais les équipements publics coûtent beaucoup d'argent.

Les communes ont réalisé de gros travaux pour assurer l'assainissement, la distribution de l'eau, de l'électricité, la voirie, etc.

Le développement anarchique des constructions n'était plus possible. Il fallait combler les espaces vides.

Pour y remédier, la mise en place d'une réglementation fixant les règles d'implantation et de construction était nécessaire, d'où le Plan d'occupation des sols (P.O.S.).

Dans un POS, les zones NA sont celles qui conditionnent le plus l'avenir de l'urbanisation de la commune.

Ces zones NA constituent des réserves de terrains qui font l'objet d'aménagements globaux.

Sur une zone NA, l'aménageur doit prévoir un plan d'équipement sur la totalité des terrains, avec voiries, aires de stationnement et de retournement, dispositions des parcelles, espaces verts, éclairage public, etc.

La zone NA peut ensuite être équipée par étapes, mais une tranche ne peut se réaliser que sur une surface d'un hectare au moins.

Le propriétaire d'un terrain, sollicité par un promoteur désirant réaliser un lotissement, peut, soit lui vendre son terrain, soit le lui échanger contre une ou plusieurs parcelles loties, c'est-à-dire équipées et prêtes à construire.

C'est ainsi que sur les terrains situés au lieu-dit «Au Partage» s'est développé le lotissement «Les Vergers». Mais toute la zone NA n'est pas lotie.

La municipalité procédera en 1992 à une modification de son POS, libérant les terrains situés en périphérie du lotissement «Les Vergers» et permettant alors un complément d'urbanisation par une construction au coup par coup.

Ainsi une zone NA va disparaître.

Mais l'avenir de l'urbanisation d'OFFEMONT est assuré par 3 grandes zones NA restantes :

- Les Prés de l'étang
- Au Petit Eygras
- Les Sapeux.

Michel Galher

AVIS

Afin d'éviter le renouvellement de coupures d'électricité liées à des élagages ou abattages insuffisants, électricité de France, agence d'exploitation de Belfort Savoureuse - Tél. 84 36 86 75 - rappelle qu'elle se tient à la disposition de tous les propriétaires ou locataires devant procéder à des travaux d'élagage ou d'abat-tage à proximité des lignes électriques.

Les interventions d'EDF pour assurer la sécurité des lignes électriques pendant les travaux sont gratuites.

REPAS DES ANCIENS

Le jeudi 26 septembre a eu lieu le repas des Anciens de la commune à la salle paroissiale, organisé par le Centre communal d'action sociale en présence de Monsieur Tritter, maire de la commune.

Cette année, le C.C.A.S. a proposé un repas typiquement Franc-Comtois. Ce qui donnait le menu suivant :

- Salade composée Franc-Comtoise,
- Escalope au gruyère.

Garniture :

- Pommes croustines,
- Purée de carottes,
- Tomate farcie,
- Pâté au fromage-chaud.

Dessert :

- Ile flottante,
- Gâteau de fête Franc-Comtois.

Ce repas était arrosé de vin d'Arbois blanc suivi d'un rouge Arbois Pupillin ainsi qu'une coupe de Crémant avant le café.

Celui-ci a été préparé et offert par M. Mougénot, Hôtel-Restaurant «Mon Village». Madame Allemann et les membres du C.C.A.S. ont veillé au bon déroulement de cette journée à la satisfaction de tous les Anciens.

Monsieur Péquignot a créé l'ambiance en fin de repas en mettant de la musique ancienne.

Cet après-midi s'est terminé dans la joie au milieu des conversations très chaleureuses des Anciens.

Nous remercions le Conseil paroissial pour le prêt gratuit de la salle.

NOËL DES ANCIENS

172 colis ont été distribués pour les plus de 70 ans de la commune, avant les Fêtes de Noël, dont 10 colis aux personnes âgées se trouvant en maison de retraite.

Les personnes concernées qui n'auraient pas reçu leurs colis, sont priées de prendre contact avec le secrétariat de la mairie, tél. 84 26 01 49.

Odette Allemann

NOCES DE DIAMANT M. et M^{me} MONIOT



Le samedi 4 mai 1991, les parents de Jean-Pierre Moniot, conseiller municipal à Offemont ont fêté leurs noces de diamant. Ils s'étaient mariés le 30 avril 1931 et avaient eu 3 enfants : Paulette, Jacqueline et Jean-Pierre, notre collègue, technicien à Cégélec.

C'est avec consternation que, peu de temps après cet heureux anniversaire, les habitants d'Offemont ont appris le décès de M. Maurice Moniot. Celui-ci né en 1906, s'était consacré à des activités de pêche et de jardinage après avoir obtenu la médaille d'or du travail.

Françoise Bouvier

Bienvenue à bord !

ctrb
LE TRANSPORT DU TERRITOIRE



CICAS

Dès l'âge de 55 ans, faites le point sur votre retraite complémentaire !

Contactez le CICAS de votre département !

Un service gratuit et efficace !

Futurs retraités : les démarches à effectuer pour constituer votre dossier peuvent parfois être longues.

C'est pourquoi le CICAS du Territoire de Belfort, créé par l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) se tient à votre disposition pour vous informer sur vos droits et vous aider à constituer votre dossier, même si le jour de votre départ en retraite vous semble encore loin.

L'objectif principal d'une préinstruction est d'écourter au maximum le délai d'attente nécessaire au paiement de votre retraite lorsque vous déciderez de faire valoir vos droits.

TOUTE PERSONNE AYANT EU UNE ACTIVITÉ SALARIÉE ENTRE 16 ANS ET 65 ANS, QUELLE QUE SOIT LA DURÉE DE CETTE ACTIVITÉ A DROIT A UNE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE.

Adresse du CICAS du Territoire de Belfort :

Centre d'information et de coordination de l'action sociale
6 rue de l'As de carreau
BP 369
90007 BELFORT CEDEX
Tél. 84 21 43 67

Permanences assurées conjointement avec celles de la Caisse régionale d'assurances maladie de Bourgogne-Franche-Comté à Delle, Giromagny et Grandvillars.

Mécanique générale - Chaudronnerie - Mécanosoudure

s.a. A. Lepaul et Fils

11, rue de la Gare
OFFEMONT
90300 VALDOIE
Tél. 84 26 01 30

Télécopieur 84 26 21 15

ENVIRONNEMENT

- SIGNALISATION

L'implantation des panneaux de noms des rues entre dans le cadre de l'environnement. Un nombre important de nouveaux panneaux a été posé soit à l'entrée de rues nouvelles, soit pour remplacer des panneaux anciens et défraîchis.

La localisation des diverses structures communales a été réalisée (complexe sportif, groupes scolaires, ateliers communaux, etc). Ces aménagements ne sont pas encore tous terminés et doivent se continuer en 1992.

- COLLECTE DU VERRE

La récupération du verre est organisée dans notre village. Il est encore demandé à cette occasion de ne pas déposer de sacs poubelles ou cartons au pied des bacs ce qui oblige les employés communaux à faire le ménage.

- DÉPÔTS

Il faut parler également du «dépôt» aménagé rue de l'Étang sur un terrain communal. L'indiscipline de certains a amené les responsables à clôturer cette parcelle qui devenait une décharge publique.

Les dépôts de terre ou de démolition (pierre, briques, etc) sont autorisés sur demande à la mairie.

Il faut rappeler qu'une zone de terrain bordant la rue de l'Étang sur la gauche en allant vers «La Roselière» est classée en zone constructible dans le plan d'occupation des sols.

- CIMETIÈRE

Un effort particulier dans l'entretien a été réalisé cette année au cimetière ; le mérite en revient à nos agents qui ont exécuté ces travaux avec un soin particulier.

Il est prévu de fermer le cimetière après remise en état des portails (sablage et peinture en atelier), ce qui n'empêchera malheureusement pas les actions malveillantes et inadmissibles dont sont victimes hélas plusieurs familles (vols de pots de fleurs, de plaques, etc).

Une surveillance particulière a été recommandée au gardien de police et ces agissements ont été signalés à la police belfortaine afin qu'elle soit particulièrement vigilante au cours de ses rondes nocturnes dans le village.

Albert Mougnot

LA SÉCURITÉ

Notre commune est traversée par une voie départementale très fréquentée, dont le tracé, dans le village, est dangereux.

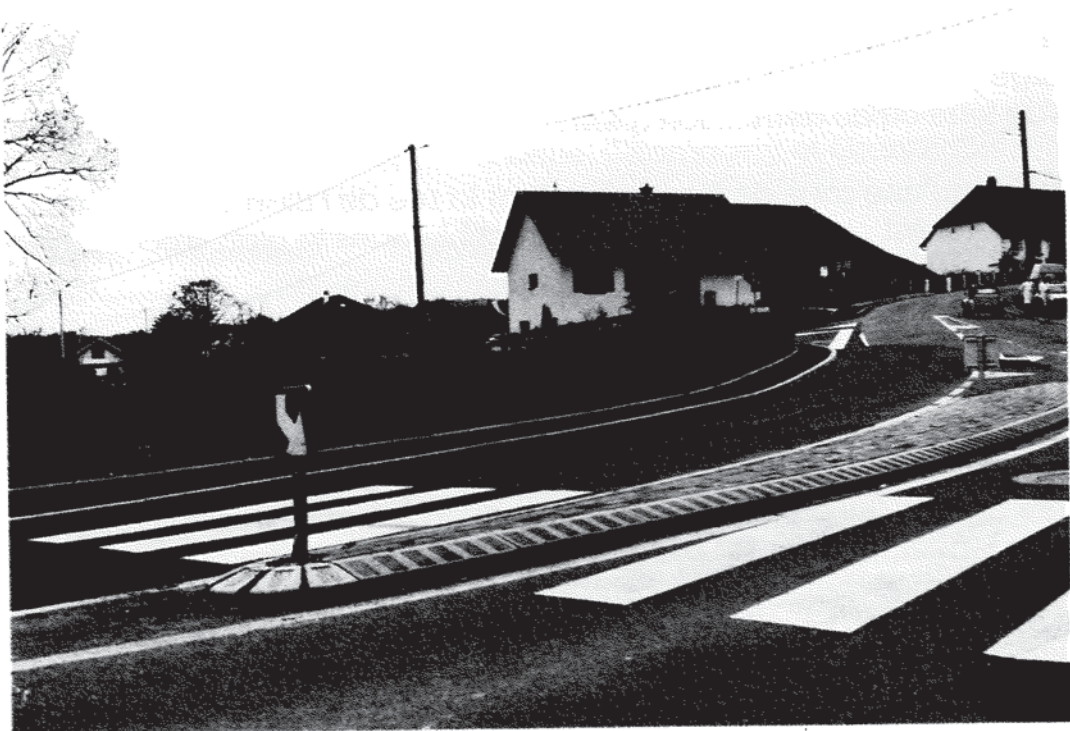
En règle générale, la signalisation au sol et verticale est du ressort de la Direction départementale de l'équipement.

Le maire a pouvoir de réglementer et de compléter cette signalisation par arrêtés municipaux.

Un effort particulier de sécurité a été réalisé aux abords des arrêts de bus qui pour certains sont mal situés, mais hélas difficiles à déplacer.

Il faut noter à ce propos qu'une modification s'est avérée très concluante à hauteur du quartier HLM des «Casernes».

A cette occasion, il est demandé aux parents de conseiller aux écoliers et lycéens d'emprunter au maximum les passages pour piétons matérialisés.



Le nouveau carrefour rue A. Briand, rue des Eygras, rue de la Gare.

Une préoccupation majeure consiste à assurer la sécurité aux abords des écoles ; si une solution satisfaisante a été apportée au groupe scolaire du centre, un point encore sensible se situe devant l'école du Martinet : avec l'aide des parents, des solutions en cours de discussion à l'heure actuelle devraient être apportées dans un futur proche. Il est prévu notamment la pose de panneaux importants rappelant aux automobilistes la présence d'une école.

Au cours de l'année 1991, d'importants travaux, financés par le département, avec une participation de la commune, ont été réalisés à hauteur de l'hôtel «Mon Village» pour améliorer un virage très dangereux.

Une signalisation importante a été placée dans les rues nouvellement aménagées, ce qui n'empêche pas certains automobilistes de se laisser tenter par la vitesse.

«Attention, en agglomération la vitesse est strictement limitée à 50 km/heure sur tout le territoire national».

Tous ces investissements, sans être spectaculaires, n'en sont pas moins onéreux, cependant ils sont indispensables.

Il reste encore à faire pour améliorer la sécurité dans notre village, aussi les idées de nos administrés seront toujours très bien accueillies et étudiées.

Albert Mougenot

AMBULANCES 90

SARL

Nouveau : Mrs RICHARD, SIESS
également à Belfort

Renseignez-vous à nos bureaux

*Pour tous vos transports
couchés ou assis
(hospitalisations, sorties, soins,
traitements et transferts, rapatriements,
dialyses, liaisons pour transports aériens)
Formalités pour transports de corps*



24 heures sur 24

16, Boul. de Lattre de Tassigny
90000 BELFORT

84 22 52 52

Lignes groupées un seul numéro
de téléphone.

LE DISTRICT

La commune d'Offemont s'exerce à la solidarité intercommunale au sein du District : les décisions prises au sein du Conseil de district engagent donc la commune mais la servent également.

Le 18 octobre 1990, le Conseil de district a décidé la construction de bureaux et d'ateliers à la station d'épuration de Belfort. Le coût de ce bâtiment est de 3 793 700,00 F.



Photographie de la maquette (tour de contrôle circulaire sur bâtiment neuf).

Cette station est destinée à retraiter les eaux usées de certaines communes appartenant au District, et notamment celles d'Offemont.

COMMENT FINANCEZ-VOUS LE BUDGET DU DISTRICT ?

Produit fiscal attendu		Taux d'imposition			
		Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionn.
Exercice 1989	13 590 000 F	0,88 %	1,06	3,29	1,25
Exercice 1990	14 662 000 F	0,97 %	1,17	3,63	1,38
Exercice 1991	16 858 000 F	1,04 %	1,25	3,88	1,47

Françoise Bouvier

SERVICE DES EAUX

Les abonnés seront répartis en trois groupes en fonction de l'importance de leur consommation d'eau annuelle.

▪ Premier groupe «P» petits consommateurs

Les consommateurs dont la consommation est inférieure ou égale à 50 m³ d'eau par an recevront une facture annuelle.

▪ Deuxième groupe «M» moyens consommateurs

Les consommateurs de 51 m³ à 1 500 m³ d'eau recevront deux factures dans l'année, une première facture calculée sur la consommation réelle, la deuxième sur estimation. Cette estimation représentera un acompte basé sur la dernière consommation réelle, la régularisation s'effectuant sur le relevé suivant.

▪ Troisième groupe «G» gros consommateurs

Les consommateurs à partir de 1 501 m³ recevront 5 factures par an émises aux mois de janvier, mars, juin, septembre et novembre. La première facture sera établie sur estimation basée sur la dernière consommation réelle. Les quatre autres factures seront émises à partir des relevés des compteurs.

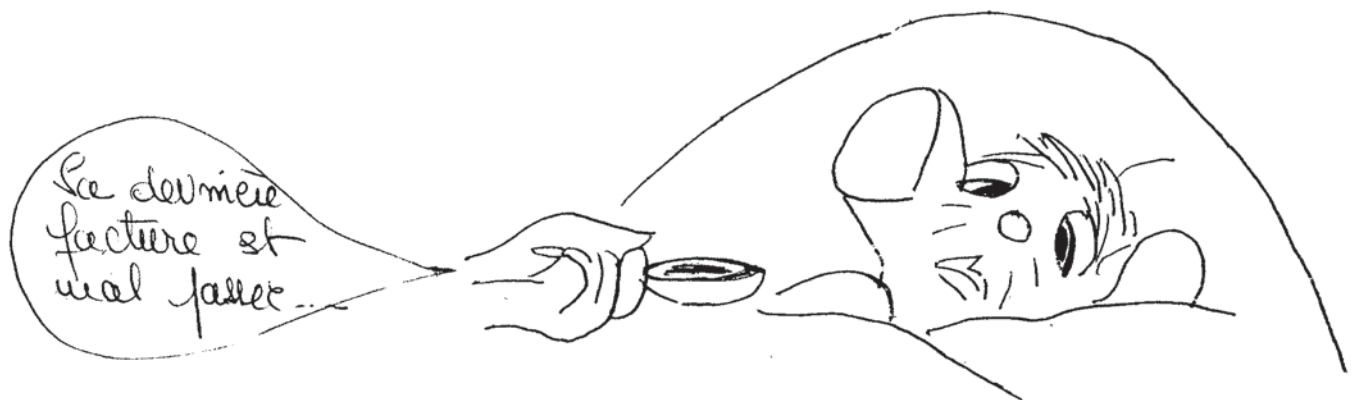
Décision adoptée à l'unanimité par le District le 6 juin 1991.

NB : Désormais, le District facturera directement la fourniture d'eau potable aux locataires de pavillons individuels, propriétés de l'OPHLM.

Variation du prix de l'eau

Majoration de 2,83 % du prix de l'eau qui est passé de 3,53 F le m³ en 1990 à 3,63 F en 1991. Pour mémoire, il était de 3,41 F en 1989.

Françoise Bouvier



LA PREUVE PAR QUATRE QUE L'EAU DISTRIBUÉE DANS LA COMMUNE EST POTABLE

LABORATOIRE HYGIÈNE - ENVIRONNEMENT
District urbain du Pays de Montbéliard
agrée pour le contrôle sanitaire des eaux
agrée par le Ministère de l'Environnement

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE D'EAU

N° analyse : 2628-91 Analyse type D
Origine échantillon : UD DAB : Offemont, robinet mairie
 eau traitée
 prélèvement DDASS Territoire de Belfort - M. Merlet
Date du prélèvement : 19/11/91 à 8 h 30

EXAMEN PHYSIQUE

Température eau :	11 ° C	Résistivité :	5584 ohms-cm 20° C
Turbidité :	0,45 N.T.U.	Conductivité :	179 µS/cm 20° C
Chlore libre :	0,05 mg/l	pH :	7,1
Chlore total :	- mg/l		

RÉSULTAT BACTÉRIOLOGIQUE

Dénombrement total des bactéries par ml :

nombre de colonies après 24 h à 37° C : <6

nombre de colonies après 72 h à 20-22° C : <6

Colimétrie par 100 ml :

bactéries coliformes (membranes filtrantes à 37° C) : 0

coliformes thermotolérants (membranes filtrantes à 44° C) : 0

Dénombrement de streptocoques fécaux par 100 ml : 0

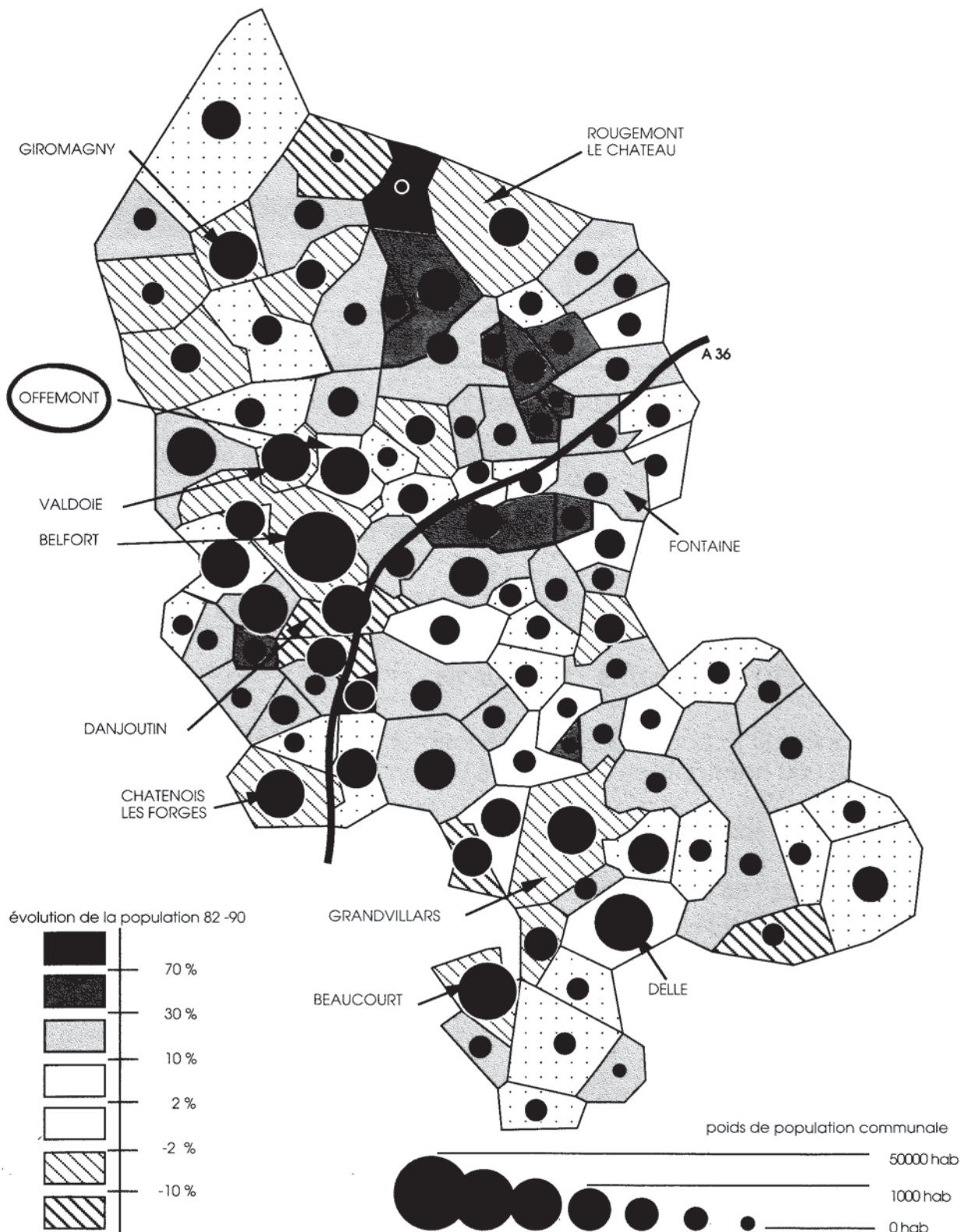
Dénombrement de bactéries sulfito-réductrices par 20 ml : -

CONCLUSIONS : EAU BACTÉRIOLOGIQUEMENT CONFORME AUX NORMES DE POTABILITÉ.

RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Poids démographique d'Offemont dans le Territoire de Belfort

Extrait du flash de l'observatoire septembre 1991
(Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort)



Baisse générale des villes et communes urbaines, seules quatre exceptions confirment cette règle dont trois sous l'influence de Belfort.

Une situation mitigée pour les communes de 1 000 à 2 000 habitants où alternent baisse et gain de population. Un gain de population dans les petites communes accompagne un fort accroissement démographique dans les communes situées le long de l'A 36, de la RN 83 et au Nord-Est du département.

Le Territoire de Belfort dans la région, la nation et l'Europe

	TERRITOIRE DE BELFORT	REGION FRANCHE-COMTE	FRANCE (Métropole)	EUROPE (CEE) - 1986 -
Superficie (km ²)	609	16 202	549 000	2 254 000
Population totale (hab.)	132 000	1 084 000	54 335 000	322 736 000
Nombre total de communes	100	1780	36 527	69 922
Nombre d'unités urbaines	+ de 300 000 hab.	0	1*	99
	+ de 100 000 hab.	0	2 (*)	318
Nombre d'établissements industriels (1987)	2000 salariés et +	2	7	245
	500 salariés et +	4	33	2380
	10 salariés et +	131	3917	218 703

* Aire Urbaine 2000 (BELFORT - MONTBÉLIARD - HÉRICOURT)

(*) dont Aire Urbaine 2000

Sources : INSEE-Recensement général de la population, 1982 ; INSEE-SIRENE, au 1^{er} janvier 1987 ; CCI du Territoire de Belfort : chiffres clés 88/89 ; EUROSTAT.

Extrait du Carnet d'esquisses (Projet pour le Territoire de Belfort) Conseil général.

LE RECENSEMENT : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

I. Instantané du Territoire de Belfort

1° Forte croissance de la population sur une longue période : de moins de 40 000 habitants en 1800 à 134 097 en 1990.

2° Une personne sur six a plus de 60 ans
 Les plus de 60 ans : 18 % de la population
 Les moins de 25 ans : 35 % de la population

3° Un département très urbain

4° 7,6 % d'étrangers, dont 1/5 sont des ressortissants communautaires (C.E.E.).

5° Environ 1 ménage sur 2 est propriétaire de sa résidence principale.

6° Les salariés représentent 91 % des actifs ayant un emploi.
 20 % des actifs travaillent hors du Département.

7° La part des demandeurs d'emploi est de 11 %.
 66 % des chômeurs sont des femmes.

8° Les jeunes de 15 à 24 ans sont de plus en plus scolarisés.
 40 % seulement sont des actifs.

II. Photographie d'Offemont

1° La sixième commune la plus peuplée du Territoire avec 4 213 habitants, après :

	1990	1982	1962
Belfort	50 125	51 206	48 070
Delle	6 992	6 898	5 189
Beaucourt	5 559	5 682	4 570
Bavilliers	4 408	3 555	2 437
Valdoie	4 314	4 572	3 986
Offemont	4 214	4 140	1 981

2° Nationalité : 16,9 % d'étrangers.

3° Population active et chômage.

1 695 actifs dont 1 369 ont un emploi. Le taux de chômage est donc de 17,3 %.

En conclusion : une progression constante de la population ; une population jeune, avec une majorité d'hommes. Davantage d'étrangers que dans d'autres communes du Territoire ; un taux de chômage plus élevé que la moyenne. Et moins de 50 % de la population est propriétaire de son logement. Mais, dans l'ensemble des logements confortables. Pour résumer une population plutôt modeste, dont certains membres sont réellement en difficulté, ce qui pose le problème de la solidarité sociale et notamment des actions à entreprendre pour aider sans assister.

Françoise Bouvier

POUR TOUS VOS PROBLÈMES



MOUGENOT
Traiteur

76, avenue Jean-Jaurès - 90000 BELFORT
Tél. 84 21 45 15

STUDIO PHOTO

8, rue de Turenne (rue du C.E.S.) - VALDOIE
Tél. 84 26 52 45

B B ERTRAND
B ESANÇON

MARIAGES (*Mairie - Eglise - Domicile*)
PORTRAIT (*Studio ou Domicile*)
INDUSTRIE

Tous vos travaux photo en 24 ou 48 heures en laboratoire

COMPTE-RENDU DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 1990

- Le conseil municipal a sollicité le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de la construction de la chaussée et des trottoirs de la rue des Maquisards.

- Acquisition de terrains

Le conseil municipal a acquis deux parcelles cadastrées au lieudit «Dans les gras» (n° 26 pour 14 ans 2 ca ; n° 327 pour 44 ans 98 ca) pour un prix global de 130 000 F.

Séance du 27 août 1990

- Droit de la chasse

Le conseil municipal a fixé à 1 200 F la redevance du droit de chasse due par l'ACCA d'Offemont pour l'année 1990.

- Le conseil municipal a sollicité le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'éclairage de la voie d'accès au complexe sportif et au terrain d'entraînement.

- Conventions

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer trois conventions relatives à l'utilisation des installations du complexe sportif avec le président du District de la Fédération française pour les classes sports études, le président de l'Association sportive des hospitaliers belfortains, le président du Comité d'entreprise des établissements Comafranc.

- Une aide de 800 F a été versée au Secours populaire pour «les oubliés des vacances». Vingt enfants d'Offemont sont concernés.

- Dotation globale de fonctionnement

Le conseil municipal s'est associé à la demande pressante de l'Association des maires de France concernant l'indexation de la DGF.

Séance du 1^{er} octobre 1990

▪ **Projet de loi d'orientation relative à l'administration territoriale de la République.**
Le conseil municipal, après avoir affirmé son attachement à la coopération intercommunale a cependant donné un avis très réservé sur les dispositions concernant la coopération intercommunale contenues dans l'actuel projet de loi, et demandé que ce projet soit modifié afin de tenir davantage compte de la libre volonté des communes.

▪ **Demande d'un concours d'un service technique de l'Etat pour une mission de maîtrise d'œuvre**

Le conseil municipal a sollicité le concours de la D.D.E. pour assurer l'étude et la direction de l'extension des ateliers municipaux, rue des Soiras.

▪ **Réalisation d'une ZAC à usage principal d'activités**

La création d'une ZAC en bordure de la CD 13 au lieudit Le Ballon est prévue.

▪ **Construction d'une école primaire à Offemont-centre. Avenants**

La signature d'avenants a été rendue nécessaire en raison de la réalisation de fondations spéciales non prévues au marché, eu égard à la nature du terrain sur lequel a été implanté le bâtiment.

▪ **Garages**

La commune a procédé à l'implantation de cinq garages à l'école Jean Macé. Quatre ont été loués au personnel enseignant logé et au concierge. Le cinquième servira de local de rangement au groupe scolaire.

▪ **Souvenir français - Subvention**

1 000 F seront versés par la commune au souvenir français pour lui permettre d'apposer une plaque sur la stèle élevée en forêt d'Offemont à la mémoire du Dr Pierre dont les cendres ont été répandues à l'endroit où il a combattu en 1944 pour la libération d'Offemont.

▪ **Prime spéciale des personnels techniques**

Une telle prime a été accordée à un agent de maîtrise territorial titulaire à temps complet qui remplissait les conditions pour la percevoir.

Séance du 12 novembre 1990

▪ **Approbation de la révision du P.O.S.**
(Plan d'occupation des sols).

▪ **Maison du gardien**

Le conseil municipal a décidé de construire à l'intérieur du complexe sportif une maison du gardien.



- Cession de l'ancien champ de tir (environ 2 ha) à Michel Baumann pour l'implantation de la société «Est recyclage», entreprise de récupération et de recyclage de matériaux divers.

Séance du 27 décembre 1990

- ZAC

Le conseil municipal a arrêté et approuvé le dossier de réalisation et l'ensemble des pièces le composant.

- Classe de découverte

Le conseil municipal a accepté de prendre en charge 25 % du coût du séjour d'une classe d'Offemont Jean Macé à Jussey, soit 32,50 F par jour et par enfant.

Séance du 18 février 1991

- Lycée professionnel de Beaucourt - Subvention

Le conseil municipal a décidé d'accorder pour un élève de la commune une aide globale de 239,50 F pour la participation à une classe de neige.

- Collège Vauban - Subvention

Quatre élèves de la commune étant concernés, le conseil municipal a décidé d'accorder une aide globale de 1 088 F pour une classe de neige.

- Le conseil municipal, considérant que l'aide aux enfants en difficulté de la zone sensible comprenant les quartiers de l'Arsoit et du Martinet nécessite des actions rééducatives de type psychopédagogique, a demandé le maintien d'un poste de rééducateur en psychopédagogie dans cette zone.

- Travaux dans les bois

Les travaux de régénération et de mise en place de plantes s'élèvent à 7 137,70 F.

- Échecs

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge le règlement des cotisations annuelles des élèves participant à l'animation «échecs» dans les groupes scolaires de la commune soit 1 000 F à l'école primaire du Martinet, 1 050 F à l'école primaire Jean Macé.

- USEP

Le conseil municipal sollicité, a décidé de verser une subvention de 1 365 F pour la prise en charge par le comité départemental des 91 licenciés USEP que compte la commune.

Séance du 25 mars 1991

▪ Le conseil municipal a sollicité le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de l'extension de l'atelier communal.

▪ **Francas - Aide aux familles**

Les aides accordées aux familles en 1990, en faveur des enfants fréquentant les centres Francas, sont maintenues.

▪ **Association des maires du département - Cotisation**

La cotisation annuelle à l'association des maires du département du Territoire de Belfort s'élève à 1 500 F pour la commune d'Offemont. La perception de telles cotisations permet à l'association de mettre en place un certain nombre de services à l'intention des collectivités locales.

Séance du 21 mai 1991

▪ **Subventions 1991**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité d'accorder pour 1991 les subventions suivantes :

- Amicales du personnel communal	43 500,00
- CNC, Amicale des locataires HLM	2 500,00
- Centre socio-culturel du Martinet	25 000,00
- Secours populaire français	4 500,00
- F.C.P.B.	700,00
- A P L E A	5 000,00
- USEP	1 400,00
- Union Sportive Arsot	6 000,00
- Harmonie de Danjoutin	800,00
- Association des anciens d'outre-mer	1 000,00
Monument des ambulanciers à Réchésy	
- Association éducative TGI	1 000,00

▪ **Création d'emploi**

Le conseil municipal a décidé la création à compter du 1^{er} juillet 1991, d'un poste d'agent technique qualifié, affecté principalement à la maintenance et à l'entretien des installations du complexe sportif de la rue des Eygras.

▪ La commune a sollicité le concours de la DDE pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à l'aménagement de la rue Welsch et de la rue des Eygras.

▪ **Fête des mères**

Le conseil municipal a décidé de remettre aux pères et mères décorés la somme de :

- 900 F pour la médaille d'or
- 650 F pour la médaille d'argent
- 500 F pour la médaille de bronze

Séance du 24 juin 1991

▪ Le conseil municipal a autorisé la commune à contracter un prêt complémentaire de 1 000 000 F pour financer la construction de l'école du centre auprès de la Caisse d'Épargne (taux trimestriel : 9,90 % ; remboursement : 60 trimestrialités).

▪ **Jardins ouvriers**

L'occupation des terrains, propriétés de la commune, a été consentie moyennant paiement d'une redevance annuelle de 400 F à l'hectare, soit globalement $400 \times 4,6573 = 1\ 862,92$ F.

▪ **Encaissement de chèques.** Ont été encaissés pour le compte de la commune :

- un chèque de 2 000 F dû par l'association sportive de l'hôpital de Belfort pour l'utilisation du terrain de sport,
- un chèque de 2 000 F dû par l'association sportive des établissements Comafranc pour la même raison.

▪ **Exonération de taxe professionnelle**

Le conseil municipal a décidé d'exonérer pour une période de deux années les entreprises créées à Offemont en 1990, cette décision étant applicable à la société Est - Recyclage.

Séance du 26 septembre 1991

▪ **Emprunt de 2 000 000 F**

Pour financer la construction de l'école primaire du Centre, la commune a contracté auprès de la Caisse d'Épargne, un emprunt de 2 000 000 F au taux trimestriel de 9,65 % (remboursement en 60 trimestrialités).

Résumé de F. Bouvier

Installateur
Agréé



EDF

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Roger WILLIG

83, rue Aristide Briand - OFFEMONT 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 05 50

MENUISERIE
*Parquets flottants
Agencements
Escaliers*



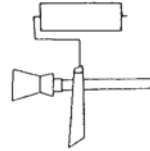
CHARPENTE
*Couverture
Isolation*

Entreprise
A **ARMBRUSTER FRÈRES**

32, rue Aristide Briand
OFFEMONT 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 07 32

PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
RAVALEMENT DE FAÇADES

Jean
FAUCOGNEY



4, rue Paul Cézanne
OFFEMONT 90300 VALDOIE
Tél. 84 26 42 79 - 84 22 31 20

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles
Solides - Liquides - Gazeux
Bois et Charbons
Mazout ESSO
Propane - Butane

23, rue de Brasse - BELFORT
Tél. 84 21 48 74



MÉTAL
EST

S.A.R.L.

Serrurerie - Fer - Alu
Ferronnerie
Double-fenêtres coulissantes

2, rue de Frahier - 70400 CHALONVILLARS
Tél. 84 28 61 00

Daniel JARDON

CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE

20, rue Aristide-Briand - OFFEMONT
Tél. 84 26 35 30

STATION SERVICE

ARAL

M. Jean TERREAU

Vidange - Graissage
Réglage pollution

75, avenue Jean-Moulin - BELFORT
Tél. 84 21 35 42

SOUVENIRS



*Maires d'Offemont : François Bouvier,
Roger Châteaudon.*